


Annexes

Servitudes d'utilité publique

I. Conservation du patrimoine

Patrimoine naturel
Patrimoine culturel

PLU DE PARIS APPRUVÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 2024



VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

Patrimoine Naturel
▲ Puits ou forage à l'Albien générant des périmètres de protection immédiat ou rapproché

Protection des monuments historiques et des sites

- Bâtiment ou partie de bâtiment classé au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit et classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage inscrit au titre des monuments historiques
- Site classé
- Site inscrit
- Périmètre de protection des monuments classés ou inscrits des communes limitrophes

Sites patrimoniaux remarquables : voir la liste des servitudes d'utilité publique